

M. le Recteur, Mme la Principale,

Après concertation, la quasi unanimité du personnel enseignant du collège C. Reymond n'adhère pas aux modalités d'application de la réforme des collèges prévue à la rentrée 2016 pour les raisons suivantes :

- Ce projet déconstruirait le caractère national des enseignements.
- Ce projet remplacerait des enseignements disciplinaires construits au profit d EPI mal définis.
- Ce projet fragiliserait l'offre linguistique proposée à nos élèves.
- Ce projet engagerait des enseignants à enseigner des disciplines qu'ils ne maîtrisent pas.
- Ce projet entraînerait une complexité dans l élaboration des emplois du temps élèves et professeurs qui se traduirait obligatoirement par une dégradation de nos conditions de travail.
- Ce projet nécessiterait des temps de concertations non reconnus entre personnels de l'éducation
 - et enfin, par des programmes mal définis et substituables aux autres en une seule année, ce projet engagerait une charge de travail supplémentaire pour les enseignants.

Par conséquent, nous ne souhaitons pas participer à la formation et rejetons l'ordre du jour proposé, même si nous comprenons la difficulté de la position de nos chefs d'établissement ainsi que des IA/IPR chargés d'animer cette journée .

Ne pouvant assurer nos cours faute d'élèves et ayant été convoqués pour rattraper la 2ème journée de pré-rentrée sans avoir été consultés, nous avons décidé de nous répartir en groupe de travail dans les ateliers suivants :

- atelier ENT
- atelier voyages
- atelier décrochage scolaire
- atelier orientation/ bulletin (après-midi)
- autres en fonction des besoins individuels
-
-
-